

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES

SEANCE DU 6 AVRIL 2022

Nombre de membres afférents au CM :19
Nombres de membres en exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : **31 mars 2022**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 8 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt et deux le **6 avril à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France,

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, ROUGET Vincent, RIBOT Florent, ROULLEAU Marc, SERVANT Ludovic, SABOURIN Jacques

Absents : excusés : BODIN Serge, MAZELLE Philippe, ZERBIB Délia VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire : BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2022/17

AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 conforme au compte de gestion du Service de Gestion Comptable de Châtelleraut Nord Vienne (Trésorerie des Collectivités du Châtelleraudais), le Conseil Municipal statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 pour le budget commune.

Constatant que le C.A. présente un excédent de fonctionnement de	841 916.21 €
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
Article 1068 - virement à la section d'investissement	240 888.81 €
Article 002 -report à nouveau	601 027.40 €

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 8 avril 2022
Béatrice FONTAINE
Maire